

GRAVELINES INFO

Lettre d'information de la centrale de Gravelines

3 mars 2020



PRODUCTION

Les unités de production n°1, 2, 3, 4, 5 et 6 sont en fonctionnement, à disposition du réseau électrique. L'unité de production n°2 a été ilotée le 20/02 vers 6h et a été recouplée au réseau à 12h50. L'unité de production n°3 a été reconnectée au réseau électrique le 28/02 à 19h30 après un arrêt programmé pour opération de maintenance depuis le 22/02. L'unité de production n°5 a été reconnectée au réseau le 27/02 après une visite partielle démarrée début août 2019, comprenant une importante opération de maintenance majeure, le changement des générateurs de vapeur.

JOURNÉE DES DROITS DE LA FEMME



Hélène DIEBOLD, chargée de préparation Combustible

PORTRAIT D'HELENE

Qu'est-ce qui a été décisif dans ton choix de t'orienter vers un univers technique ?

Mon père était électricien et petite, il m'emmenait à l'usine avec lui. De nature curieuse, je prenais beaucoup de plaisir à l'interroger sur les machines, ce qu'il faisait, ce que faisaient ses collègues etc. J'avais une forte attirance pour la robotique. Lorsqu'est venu le moment de choisir mes études, je me suis dirigée vers une filière technique avec un DUT Génie électrique. J'ai rapidement remarqué que les femmes étaient rares dans ce secteur d'activité. Au fond de moi, il y avait comme une petite voix qui me disait « *Les hommes peuvent le faire, je suis certaine que moi aussi* », comme un challenge que je me donnais à moi-même. Ma première expérience professionnelle dans l'industrie m'a confortée dans mon choix. Je voulais faire de la maintenance. On a parfois essayé de me freiner en me disant que ce n'était pas « des métiers pour les femmes », mais cela n'a fait que décupler mon envie de réussir dans ce domaine.

Que fais-tu aujourd'hui et qu'est-ce qui te plaît le plus dans ton métier ?

Aujourd'hui, je suis préparatrice combustible et j'occupe une mission de chef de chargement au service Logistique Nucléaire de la centrale nucléaire de Gravelines. Ce que je préfère dans mon métier c'est de m'assurer que les prescriptions nationales et européennes soient intégrées et mises en œuvre dans nos procédures. Suivre les opérations de la procédure à l'action sur le terrain c'est très épanouissant.

Quel est ton meilleur souvenir professionnel ?

J'en ai deux et il m'est impossible de choisir. Le premier, c'est la première fois où je suis entrée dans un bâtiment combustible. J'ai été complètement subjuguée ! Mon deuxième, c'est d'avoir eu la chance d'être la première femme à avoir été nommée chef de chargement à Gravelines. Ce fut un honneur et cela l'est aujourd'hui encore. Lorsque je suis missionnée sur un chargement, j'ai plusieurs personnes sous ma responsabilité.

Est-ce que tu encouragerais les jeunes filles à s'orienter vers une filière technique ?

Un grand OUI ! Notre genre ne devrait jamais définir notre orientation professionnelle. Les seules barrières sont celles que l'on s'impose !

Peux-tu nous donner ton avis sur la Journée Européenne des Droits de la Femme ?

C'est une journée qui permet de donner un coup de projecteur sur les femmes et c'est une bonne chose. Cependant, cela reste dommage qu'il soit nécessaire de rappeler les droits de la femme. Tout comme les hommes, nos droits doivent être respectés tout au long de l'année.

2 mars 2020



VIE INDUSTRIELLE

Ecarts de sûreté, environnement et radioprotection

Le **17 février 2020**, l'unité de production n° 4 est en fonctionnement.

Lors d'un essai périodique sur un système de sauvegarde de l'installation, le moteur diesel, servant à fournir de l'électricité en cas de perte des alimentations électriques, démarre à vide suite à une erreur humaine.

Le matériel a toujours été disponible, apte à remplir ses fonctions et l'essai périodique a été soldé satisfaisant.

Cet écart de Sûreté n'a pas eu de conséquence sur la sûreté des installations, ni sur l'environnement et a été déclaré le **19 février 2020** à l'Autorité de sûreté nucléaire au niveau 0, sur l'échelle INES.

Le **10 février 2020**, l'unité de production n° 2 se situe dans le domaine d'exploitation réacteur en production. Un agent détecte un dysfonctionnement sur un équipement servant à la fourniture électrique de systèmes de sauvegarde. Une opération de maintenance est alors engagée. Après démontage de l'équipement défaillant, l'analyse conclut à un blocage mécanique d'une vanne lié à une absence de ressort. Ce dysfonctionnement a rendu indisponible un équipement assurant l'alimentation électrique en cas de perte totale d'alimentation électrique. L'unité de production a toujours disposé de son alimentation électrique normale, cette indisponibilité n'a eu aucune conséquence sur l'installation. Cet écart de Sûreté n'a pas eu de conséquence sur la sûreté des installations, ni sur l'environnement et a été déclaré le **14 février 2020** à l'Autorité de sûreté nucléaire au niveau 0, sur l'échelle INES.

Inspections :

20/02/20 : inspection du travail sur le bâtiment d'entreposage des générateurs de vapeur unité n°6
26/02/20 : Inspection organisation des arrêts de tranche

Sur le réacteur n°1 de Tricastin, lors de la visite décennale, des d'enquêtes par les équipes d'EDF ont permis d'identifier un risque, en cas de séisme, d'interaction entre des armoires électriques et des châssis de relaiage. En effet, en cas de sollicitation sismique, ces éléments pourraient entrer en interaction du fait d'une distance réduite et d'une absence de liaison entre eux. Or, les codes de conception imposent lorsque la distance est réduite, de les lier entre eux afin de ne pas endommager les composants à l'intérieur. Tous les matériels concernés ont été liaisonnés sur le réacteur n°1 de Tricastin. Ces défauts de liaisonnement ont fait l'objet de la déclaration d'un ESS local le 1^{er} octobre 2019 au niveau 0 de l'échelle INES puis ré-indicé au niveau 1 en fin d'année 2019. L'analyse de cette situation par les services centraux EDF a mis en évidence des interactions possibles entre armoires et châssis de relaiage de fournisseurs différents sur les paliers CPO et CPY. Par un courrier en date du 19 décembre 2019, EDF a informé l'ASN de la mise en œuvre d'un programme de contrôles sur tous les réacteurs des paliers concernés. Sur l'ensemble des réacteurs du palier CPO et CPY, à l'exception de ceux de Fessenheim et du réacteur n°4 de Bugey, des non-conformités ont été constatées. Les non-conformités n'ont eu aucune conséquence réelle sur la sûreté. De plus il a été démontré l'existence d'une possibilité de repli des réacteurs en cas d'aléa sismique. Au regard des non-conformités relevées, **EDF a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire un événement significatif de sûreté générique au niveau 1 de l'échelle INES, le 31 janvier 2020**, pour tous les réacteurs des paliers CPO et CPY, à l'exception de ceux de Fessenheim et du réacteur n°4 de Bugey. Les opérations de remise en conformité sont en cours sur l'ensemble des réacteurs.

* six réacteurs de 900 MWe au Bugey et à Fessenheim

** Vingt huit réacteurs de 900 MWe au Blayais, à Chinon, à Cruas-Meysses, à Dampierre-en-Burly, à Gravelines, à Saint-Laurent-des-Eaux et au Tricastin